



MAIRIE DE BUSSY-ALBIEUX

10 Place de la Mairie - 42 260 BUSSY- ALBIEUX

Tél : 04 77 24 60 45

Reçu en préfecture le 07/12/2023

Publié le

ID : 042-214200305-20231207-A20231102-AR

SLOW

REPUBLIQUE FRANCAISE

DEPARTEMENT DE LA LOIRE

ARRONDISSEMENT DE MONTBRISON

CANTON DE BOEN

## ARRETE MUNICIPAL N°A 2023-11-02

### PORTANT SUR LA REGLEMENTATION PROVISOIRE DE LA CIRCULATION

Le Maire de la commune de BUSSY-ALBIEUX,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu la demande présentée par ATU - SAUR France CSP sis 21 Rue Anita Conti – 56 000 VANNES représentée par Madame Mélissa TREGUIER pour des travaux concernant une fuite sur le réseau AEP située Rue des Jardins,

Considérant que par mesure de sécurité, il y a lieu de régler la circulation :

#### ARRETE

**ARTICLE 1** : Pendant cette période, une seule voie de circulation sera maintenue et un sens de circulation alternée sera mis en place par des feux tricolores.

**ARTICLE 2** : La limitation de vitesse sera limitée à 30 km/h.

**ARTICLE 3** : Toutes les mesures devront être prises par la SAUR pour assurer la sécurité des piétons, l'accès aux propriétés riveraines, ainsi que l'accès aux véhicules de secours.

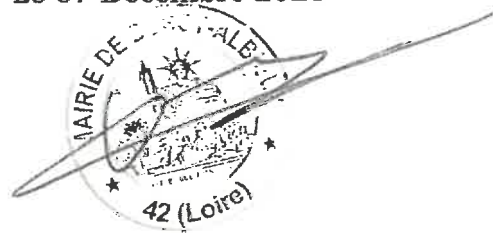
**ARTICLE 4** : La signalisation nécessaire à l'application dudit arrêté sera mise en place, entretenue et à la charge de la SAUR.

**ARTICLE 5** : L'entreprise chargée des travaux sera entièrement responsable de tous les accidents qui pourraient être le fait de son chantier. Sa responsabilité sera substituée à celle de l'administration dans le cas où cette dernière serait recherchée.

**ARTICLE 6** : Toute infraction aux dispositions du présent arrêté sera constatée et poursuivie conformément aux lois en vigueur.

**ARTICLE 7** : Le présent arrêté fera l'objet d'une publication et d'un affichage selon les règles en vigueur.

Fait à Bussy-Albieux,  
Le 07 Décembre 2023



Le Maire  
Serge DERORY

Affichage fait le ..... 08 DEC. 2023 ..... numériquement